

Communiqué de presse

La CSIAS demande plus de formations de rattrapage pour les adultes - les déficits de financement doivent être comblés

Berne, le 28 juin 2022 - ***Malgré des améliorations, les adultes qui souhaitent rattraper une formation professionnelle initiale doivent encore surmonter de grands obstacles. Une nouvelle étude de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP montre en détail les lacunes de financement pour les coûts directs et indirects de la formation. La CSIAS se prononce en faveur d'une promotion à large échelle de la formation de rattrapage pour adultes.***

Sur mandat de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP), le bureau BASS a dressé un état des lieux national des possibilités et déficits de financement des coûts directs et indirects de la formation professionnelle initiale pour adultes. Le rapport final fournit un aperçu précis des formes de soutien à la formation professionnelle initiale pour adultes. La définition de sept profils de personnes permet à ce titre de mettre en exergue les différences cantonales et lacunes de financement.

Selon la CSIAS, l'étude constitue une base importante pour de futures améliorations. Dans une prise de position, la CSIAS revient sur les principaux résultats et recommande des mesures pour promouvoir la formation professionnelle initiale des adultes. Une certification professionnelle est en effet la meilleure prévention contre la pauvreté et la dépendance à l'aide sociale.

Concrètement, la CSIAS se prononce en faveur d'un changement de paradigme visant à promouvoir à large échelle la formation professionnelle de rattrapage pour adultes et porté par l'ensemble des acteurs concernés. En matière de politique de formation professionnelle pour les adultes de plus de 25 ans, la CSIAS propose d'augmenter de 50% le nombre de diplômes du degré secondaire II en l'espace de 5 ans, soit un total de 15'000 certifications par an. Il s'agit d'apporter une contribution significative à l'objectif de la politique de formation selon lequel 95% des adultes devraient posséder un diplôme du degré secondaire II.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de collaborer avec la Confédération, les cantons, les assurances sociales et les milieux économiques, qui mettent en œuvre des mesures d'encouragement conjointes. Dans le cadre des dispositions légales actuelles, les possibilités sont multiples. Dans certains domaines, des adaptations légales sont indiquées.

Renseignements

Christoph Eymann, Président de la CSIAS

Tél. 079 619 11 04

Markus Kaufmann, Secrétaire général de la CSIAS

Tél. 031 326 19 14

Pour des informations plus détaillées, merci de bien vouloir consulter la prise de position de la CSIAS « Coûts directs et indirects de la formation : possibilités et lacunes de financement des coûts de la formation professionnelle initiale pour adultes » et au rapport final « Coûts directs et indirects de la formation professionnelle initiale pour adultes : inventaire des possibilités et déficits de financement en Suisse ». Les deux documents sont disponibles sur le site Internet de la CSIAS. www.skos.ch/fr